

Les photomontages du périmètre des 10 km

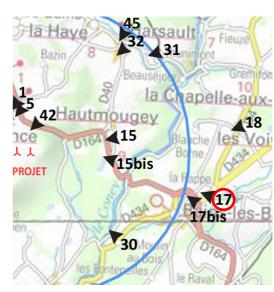
### Point de vue n° 17

RD434 route thermale - Commune de Bains-les-Bains

Date de prise de vue	Heure de prise de vue	Distance au projet (éolienne la + proche)	Distance au projet (éolienne la + éloignée)	Altitude en m (NGF)	Direction	Nombre d'éoliennes visibles
23/06/2017	13h46	6685 m	9198 m	374	N-O	8

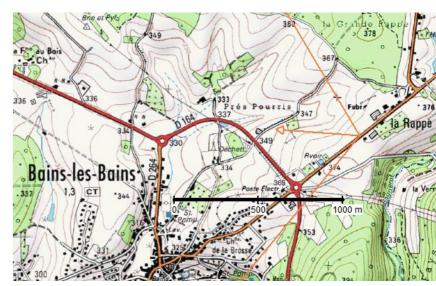
Tableau 1 : Descriptif de la prise de vue 17

(Source : Atelier de Paysage et H2air)



Carte 1: Zoom de localisation

(Source : Atelier de Paysage)



Carte 2: Orientation de la vue 17

(Source : H2air)



Photo 1: Vue initiale 17

(Source : H2air)

## Approche paysagère :

Ce point de vue se trouve au sein de la commune de Bains-les-Bains. Orientée plein Ouest, la vue est prise sur la D434 en direction du centre de la commune et en provenant de la Chapelle-aux-bois, un jour nuageux, à 6,7 kilomètres de la première éolienne, en direction Nord-Ouest.

A cet endroit, la route est en surplomb et offre des vues lointaines sur un paysage vallonné semi-ouvert occupé de champs et de prairies émaillés par une trame végétale assez dense. A l'arrière plan on distingue, en gris-bleu, l'émergence d'un relief de plateau recouvert de forêt. L'observateur se trouve dans un espace de campagne, où la présence de bâtiments, des poteaux électriques et de la route reste anecdotique. Au centre du panorama émergent, derrière la ligne d'horizon, les éoliennes du Parc des Lunaires.

En raison de l'éloignement de la fenêtre restreinte qu'elles occupent dans la vue panoramique, leur impact visuel reste mesuré depuis ce point de vue.

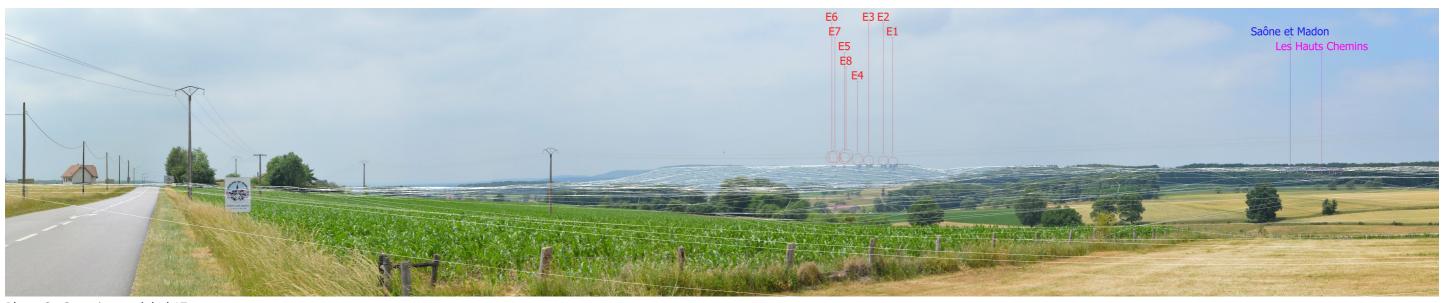


Photo 2 : Croquis avec label 17



Photo 3 : Vue réaliste 17

(Source : H2air)

Page 190



# Point de vue n° 17B RD434 rond point - Commune de Bains-les-Bains

Date de prise de vue	Heure de prise de vue	Distance au projet (éolienne la + proche)	Distance au projet (éolienne la + éloignée)	Altitude en m (NGF)	Direction	Nombre d'éoliennes visibles
23/06/2017	13h53	6343 m	8875 m	362	N-O	8

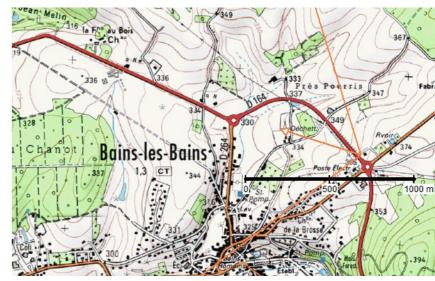
Tableau 1 : Descriptif de la prise de vue 17B

(Source : Atelier de Paysage et H2air)



Carte 1: Zoom de localisation

(Source : Atelier de Paysage)



Carte 2: Orientation de la vue 17B

(Source : H2air)



Photo 1: Vue initiale 17B

(Source : H2air)

## Approche paysagère :

Ce point de vue est situé au sein de la commune de Bains-les-Bains sur la D164, à la hauteur du giratoire qui marque l'entrée de la cité Thermale. La vue est prise vers l'Ouest, un jour clair et nuageux, à 6,3 kilomètres de la première éolienne, en direction Nord-Ouest.

Sur ce point de vue de nombreux éléments routiers sont présents au premier plan, comme des barrières de sécurité et des poteaux de signalisation. A cet endroit la route est en point haut et on observe un paysage vallonné semi-ouvert occupé de champs et de prairies émaillés par une trame végétale assez dense. La présence de bâtiments, des poteaux électriques et de la route, annonce la proximité de la ville de Bains-les-Bains. La vue est lointaine, mais constituée de différents plans de vision. Au premier plan, le regard s'oriente vers les lignes électriques tandis qu'à l'arrière plan on distingue la silhouette d'un imposant massif forestier, en gris-bleu et les éoliennes du Parc des Lunaires qui forment une sorte de « bouquet ».

L'impact visuel du parc éolien, sur ce point de vue, est moindre. L'observateur les perçoit mais elles s'intègrent relativement dans le paysage, étant donné la présence des éléments verticaux et horizontaux anthropiques qui composent l'image, mais aussi en raison de l'éloignement et de la fenêtre restreinte qu'elles occupent dans la vue.

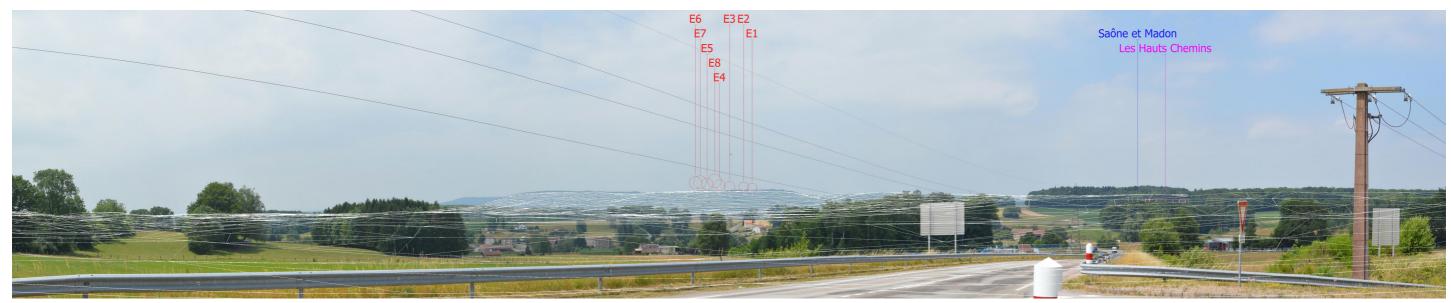


Photo 2 : Croquis avec label 17B



Photo 3 : Vue réaliste 17B

(Source : H2air)



Date de prise de vue	Heure de prise de vue	Distance au projet (éolienne la + proche)	Distance au projet (éolienne la + éloignée)	Altitude en m (NGF)	Direction	Nombre d'éoliennes visibles
23/06/2017	12h25	7657 m	9904 m	371	S-O	0

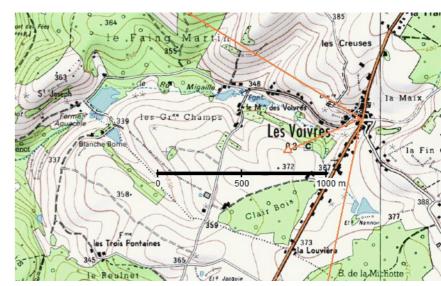
Tableau 1 : Descriptif de la prise de vue 18

(Source : Atelier de Paysage et H2air)



Carte 1 : Zoom de localisation

(Source : Atelier de Paysage)



Carte 2: Orientation de la vue 18

(Source : H2air)



Photo 1 : Vue initiale 18

(Source : H2air)

## Approche paysagère :

Le point de vue se trouve au sein de la commune des Voivres, au centre du village, sur la D4 en direction de Harsault, en provenance de Gremifontaine. La vue est prise un jour de temps clair, à 7,6 kilomètres de la première éolienne, en direction Sud-Ouest.

L'observateur se trouve au cœur d'un ensemble bâti villageois peu dense et de faible hauteur. Le point de vue est représentatif du centre de la commune des Voivres. Au premier plan, un édifice pour les associations oriente le regard de l'observateur. Les éléments verticaux composent le paysage. L'espace vert, à proximité de la salle des associations, permet une ouverture, un point de respiration du tissu urbain. Au second plan figure un rideau de façades, sur deux étages maximum, s'adosse à la lisère forestière qui borne le champ visuel.

Le parc éolien n'est pas visible de ce point de vue, il n'y a donc aucun impact visuel.



Photo 2 : Croquis avec label 18



Photo 3 : Vue réaliste 18

(Source : H2air)



Photo 4 : Vue projetée 18

Date de prise de vue	Heure de prise de vue	Distance au projet (éolienne la + proche)	Distance au projet (éolienne la + éloignée)	Altitude en m (NGF)	Direction	Nombre d'éoliennes visibles
23/06/2017	12h02	10384 m	12569 m	395	0	0

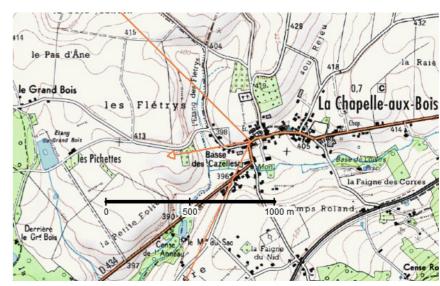
Tableau 1 : Descriptif de la prise de vue 19

(Source : Atelier de Paysage et H2air)



Carte 1: Zoom de localisation

(Source : Atelier de Paysage)



Carte 2: Orientation de la vue 19

(Source : H2air)



Photo 1 : Vue initiale 19

(Source : H2air)

## Approche paysagère :

Ce point de vue se trouve au sein de la commune de la Chapelle-aux-Bois. La vue est prise dans le village, sur la D434, en direction de Harsault en provenance de Xertigny, un jour de temps clair, à 10,3 kilomètres de la première éolienne, en direction Ouest.

Le point de vue se trouve dans le centre de la commune de la Chapelle-aux-Bois, dans le village même. Il est orienté vers la route qui mène aux étangs de la commune. Le paysage est ainsi à caractère urbain. Le bâti, qui correspond à un habitat rural traditionnel, encadre la route et laisse deviner la présence de la végétation qui vient appuyer la trame viaire et ainsi limiter le champ visuel.

Il n'y a donc aucun impact visuel pour ce point de vue. L'ensemble bâti rompt le champ visuel de l'observateur et aucune éolienne n'est observable. Il est compliqué de trouver un point de vue plus dégagé dans le centre du village.



Photo 2 : Croquis avec label 19



Photo 3 : Vue réaliste 19

(Source : H2air)